

## Procès-verbal n° 15 de la Commission Foot Animation

|                        |  |
|------------------------|--|
| Réunion du :           | 05/12/24   |
| À :                    | 10h  |
| Présidence :           | Mr Didier CASANADA   |
| Présents :             | Mme Nadine GRECO,<br>Mrs Sauveur ROMAGNOLE, Michel COLLADO |
| Absents excusés :      | Mrs Gilbert DELL'EVA , Cyril SAMBOEUF,<br>Mme Martine JOLY |
| Assiste à la Réunion : |  |

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).**

### Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 14 du 27/11

### Rappel

#### UTILISATION DE LA FMI

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".**

**Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.**

**En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.**

**TOUTES LES DEMANDES DE CLUBS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE FAITES PAR MAIL AU SECRETARIAT DU DISTRICT ET NON AUPRES DU PRESIDENT OU MEMBRE DE LA COMMISSION**

#### RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.



## Championnat U12/U13

- Beaucaire : Rencontres U12/U13 le Samedi matin à 11h00

### PITCH du 14 Décembre 2024

Les feuilles de plateaux et défis pour PITCH sont sur le site du District « Documents / Compétitions »

## Championnat U12

### Dates U12 Inter District Saison 2024/2025 Gard / Hérault

18 – 25 Janvier

1 – 8 Février

15 – 29 Mars

10 – 17 – 24 Mai

Les feuilles de plateaux et défis pour JP ROUX sont sur le site du District « Documents / Compétitions »

## Appel à candidature

La commission Foot Animation recherche des clubs pour l'organisation de la Finale Départementale PITCH (2 terrains minimum) du 05.04 et Finale Jean-Pierre ROUX (1 terrain) du 17 Mai.

Les clubs qui sont intéressés doivent faire leur candidature par mail auprès du secrétariat du District.

## Rappel de Règlement U12 et U12/U13

1. Effectuer les défis avant la rencontre
2. Tirage au sort pour arbitrage (obligatoire, si pas d'arbitre)
3. Contrôle des licences obligatoire
4. Penser à la pause coaching (au bout de 15 minutes)
5. 3 joueurs U11 maximum

## Foot Animation - U10 à U10/U11

**Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 3 (25 €)**

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux  
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

**(CE N'EST PAS OBLIGATOIRE)**

### Horaires :

Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)

Nîmes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)



Pour les rotations à venir, la commission aimerait savoir le NIVEAU (1 ou 2) de vos équipes actuelles afin d'établir des plateaux de niveau, la commission se rend compte qu'il y a beaucoup trop d'écart entre certaines équipes. La commission souhaiterait mettre cela en place pour les rotations 5/6/7

**ENVOYER VOS DESIDERATAS PAR MAIL AU DISTRICT AVANT LE 30 DECEMBRE 2024**

**Foot Animation - U6 à U8/U9**

**UTILISATION DU FAL : U6 - U6/U7 – U8 – U8/U9**

**LES CLUBS QUI VEULENT ENGAGER DES EQUIPES POUR LA ROTATION 3 EN U6/U7 PEUVENT LE FAIRE DES A PRESENT PAR MAIL AU DISTRICT**

**Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)**

Dates Futsal :

FUTSAL U6 : 14/12 - 11/01

FUTSAL U8 : 8/01

FUTSAL U9 : 11/12 – 22/01

Horaires :

Beaucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

US Trèfle : Plateaux U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

Nîmes Ol : Plateau N° 4 et 5 en U8 Samedi 7 Décembre à 13h30 (Début des rencontres)

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux  
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

**(CE N'EST PAS OBLIGATOIRE)**

**AUCUN CHANGEMENT SUR LES PLATEAUX EN U8 ET U8/U9 A PARTIR DU JEUDI 6/12**

**Foot Animation - FEMININES**

**U12/U13 F : Pensez à faire les défis**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président**

Didier CASANADA

**La Secrétaire de Séance**

Nadine GRECO

